



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Dijon, le 06 mai 2022

**Approbation de la quote-part du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) de la région Bourgogne-Franche-Comté**

Fabien Sudry, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or a, par sa décision d'approbation de la quote-part, clôturé les travaux de ces deux dernières années menés par RTE en lien avec l'État, la Région et les parties prenantes au titre du premier Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) de Bourgogne-Franche-Comté. L'arrêté du préfet fixant l'ambition de ce premier schéma de la région Bourgogne-Franche-Comté associé aux travaux définis par cette dernière décision doit permettre un développement ambitieux des Énergies renouvelables (EnR) électriques dans notre région.

Les Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) déclinent les objectifs de production d'énergies électriques de source renouvelable définies dans les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

L'objectif de ces schémas est de mutualiser tout ou partie du coût des travaux de raccordement entre différents producteurs au sein d'une même région.

Les S3REnR définissent, pour les ouvrages existants et futurs :

- les capacités réservées pour l'accueil d'électricité renouvelable ;
- les ouvrages nécessaires au raccordement des installations de production correspondantes.

Pour le S3REnR Bourgogne-Franche-Comté, les grandes étapes sont reprises ci-dessous :



Ainsi, par un financement partagé à hauteur de 65,39 euros par kilowatt de puissance électrique des futures installations raccordées, la région Bourgogne-Franche-Comté se dotera d'un réseau électrique performant permettant l'accueil de 5 400 MW supplémentaires d'énergie renouvelable, et la multiplication de la puissance du parc existant par 2.

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 81 21 67 18  
Mél : odile.roque@developpement-  
durable.gouv.fr  
17E rue Alain Savary CS 31269

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)



@Prefet21\_BFC



@Prefet21.BFC